MORLAIX SAINT MARTIN BASKET

Siret: 443 667 407 00011 CODE APE 9312Z
N° agrément jeunesse et sport : 29 S 1230

JUSTIFICATIF DE FRAIS ENGAGES PAR LES BENEVOLES EN 2020

NOM, PRENOM:	
ADRESSE complète:	
N° TEL:	
Email:	

A — FRAIS DE DEPLACEMENT

Date	Motif	Destination	KM A+R
		Nbre TOTAL KM	
	Barème KM (Véhicules automobiles)	**0,321 €**	
Somme correspondant aux frais engagés en 2020 pour le MSMBasket			**- €**

B — ATTESTATION EXACTITUDE et RENONCEMENT AUX REMBOURSEMENTS DE FRAIS

Je soussigné

atteste sur l'honneur l'exactitude des frais listés ci-dessus. Je certifie renoncer au remboursement de ces frais engagés dans le cadre de mon activité de bénévole et les laisser en tant que don au MSMBasket

à Morlaix le signature :

C — ATTESTATION DE NON REMBOURSEMENT DE FRAIS

Le MORLAIX ST MARTIN Basket reconnaît ne pas avoir remboursé les frais engagés par Mme, Mr

dans le cadre d'une activité exercée en vue strictement de la réalisation de l'objet social de l'association. Ces frais ouvrent droit à la réduction d'impôts prévue à l'article 200 du CGI.

Le montant de ces frais pour l'année 2020 correspond à la somme de - €

Somme en lettre :

à Morlaix le

signature : président (ou mandataire) et tampon de l'association

►Le bénévole remplira les parties A et B. Après signature, il remettra ce justificatif **en 2 exemplaires** **au président du MSMBasket (ou mandataire) pour validation**. Après vérification, le président (ou mandataire) imposera le tampon de l'association et signera le document puis il remettra pour justificatif 1 des 2 exemplaires au bénévole et conservera l'autre exemplaire qui sera transmis à la trésorière pour prise en compte et archivage.

►Seuls les documents avec la partie C servie engagera l'association **MSMBasket** au regard de l'administration fiscale.